



# Les sculpteurs du métal

66 portraits d'artistes

**Dominique Dalemont**

**Préface d'André Ughetto**

SOMOGY  
EDITIONS  
D'ART

## Hélène VANS



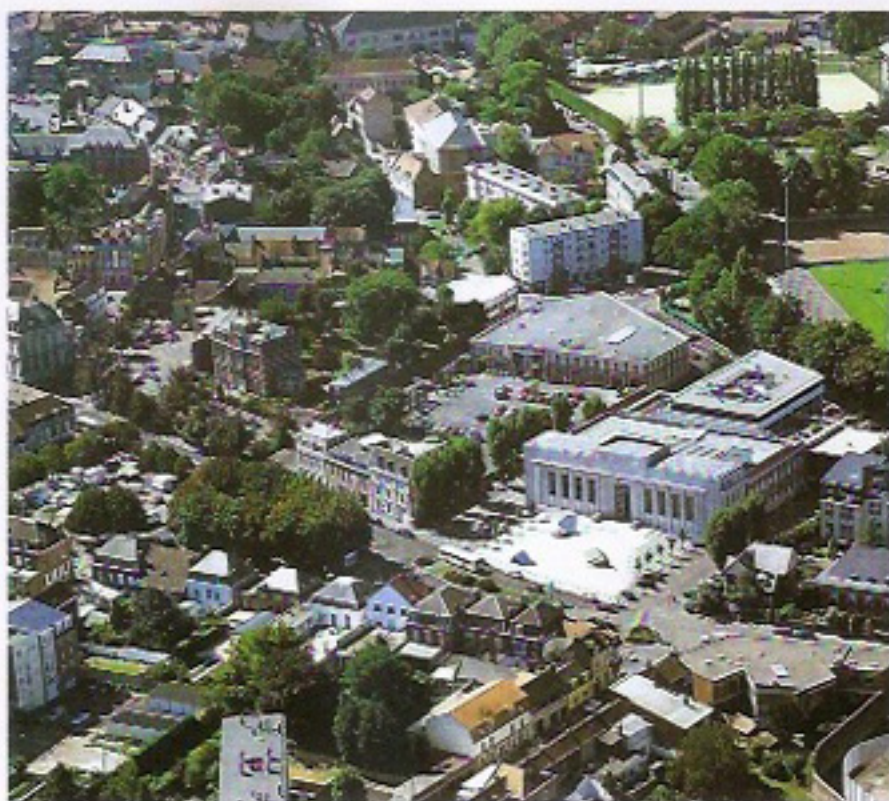
Hélène Vans dans son atelier de Meudon (Hauts-de-Seine), 2006.  
Photo Gilles Abegg.

Native de Madagascar, Hélène Vans voyage pendant plusieurs années, en Inde, en Europe, aux États-Unis, avant de se fixer à Paris, pour entrer en sculpture à l'âge de trente ans. Après une phase « exploratoire » figurative, à modeler l'argile, entre 1984 et 1986, l'artiste se met à tailler la terre au couteau, puis de grands blocs de plâtre à l'herminette, évoluant vers des formes plus tendues et architecturées. Inscrites dans la verticalité, plus géométriques qu'organiques, ses figures épurées, étroitement associées par deux pour la plupart, tendent peu à peu vers l'abstraction. Hélène Vans est marquée pendant vingt ans par la vision du chevet de Notre Dame à travers la fenêtre de son domicile parisien, à l'aplomb du pont de la Tournelle. À partir de 1987, elle transcrit ses œuvres dans le bronze chez le fondeur d'art Gilbert Clementi, dont elle est la voisine

d'atelier, au fond d'une large impasse de la colline Rodin à Meudon, escarpée et verdoyante.

En 1993, Hélène Vans rencontre l'architecte Michel-Olivier Dayot, qui deviendra son compagnon. Son penchant pour la géométrie se confirme, tandis que naît chez elle la vocation d'affronter l'espace public, par conviction. En 1995, elle choisit l'acier inoxydable pour sa résistance et sa luminosité, au moment de réaliser sa première commande publique à Rennes. Dix ans plus tard, l'artiste parle d'une affinité mentale avec ce matériau, qui permet de servir la forme pure : « Ma vision première de la forme, dit-elle, n'aura pas à subir d'altération durant la phase de réalisation. » Autoportante, l'œuvre ne résulte pas d'un assemblage. Dans certaines limites, elle est la même quelle que soit l'échelle.

*Furtivité,*  
1995-1996.  
Sculpture bar.  
Acier inoxydable  
sur une structure  
de contreplaqué  
hydrofuge.  
500 x 113.  
Commande du  
rectorat de l'Académie  
de Rennes, IUFM  
de Bretagne.   
architectes : Hellin-  
Sebag, Paris.  
Avec la participation  
de l'entreprise de  
métallerie Manchinox  
et de l'architecte  
Michel-Olivier Dayot.  
Photo  
Olivier Wogenscky.



*Feuilles blanches  
pour la Justice, 1997-1998.  
Acier inoxydable.  
Trois éléments : 400 x 550 ;  
450 x 650 ; 350 x 500.  
Commande d'État du ministère  
de la Justice. Palais de justice  
de Béthune (Pas-de-Calais),  
architectes : Maillard-Villette Associés.*

Vue aérienne du palais de justice.  
Photo Olivier Wogenscky.

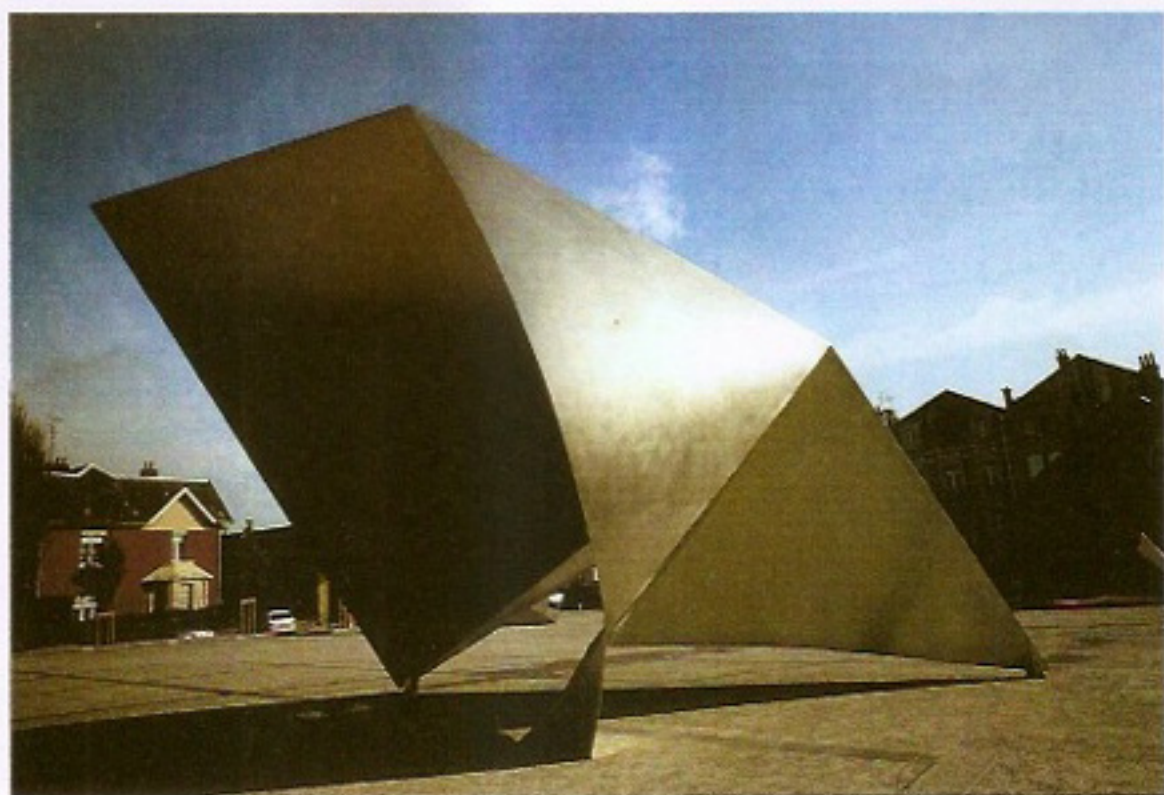
« Avec ce matériau, je ne pose jamais à l'avance la question de la faisabilité technique », dit l'artiste, qui confie ses premières réalisations à l'entreprise de chaudronnerie Manchinox. Le principe de construction repose sur la double « peau » d'un caisson et sa minceur. Le long du bord d'attaque en biseau, comme pour une aile d'avion, l'épaisseur est réduite à celle des deux tôles superposées et jointives de 4 mm, soit 8 mm. Les contreventements, destinés à éviter les déformations, sont cachés à l'intérieur. Aucun des nombreux points de soudure n'est visible de l'extérieur. Les appuis au sol sont réduits au minimum, à la limite de l'équilibre, donnant l'illusion que cette mince feuille peut s'envoler, gonflée par le vent... Les points d'ancrage sont renforcés et cachés dans le sol – des IPN enterrés et soudés à la sculpture en ses points d'appui. Hélène Vans opte pour un fil de polissage directionnel de l'inox satiné, en général parallèle aux lignes de pliage.

En 1998, devant le palais de justice de Béthune (Pas-de-Calais), Hélène Vans implante trois grandes sculptures. Pour répondre au sym-

bole binaire de la balance, elle introduit la tierce. Sur les mille cinq cents mètres carrés du nouveau parvis incliné menant à la grande porte d'entrée, elle trace des diagonales au sol, pour « casser » la symétrie de la monumentale façade classique.

En toute modestie, le sculpteur clame la prééminence du lieu. Aujourd'hui, on ne devrait plus « déposer » des œuvres qui ont été préconçues ailleurs. « Le lieu hante mon travail », dit Hélène Vans, qui part d'une lecture approfondie de sa géométrie : étude des « points de vue », des circulations... et des vides – eux-mêmes dessinés, « contraints » et « traversés ». Appréhension personnelle et subjective qui conduit à un ensemble de « tracés », dont l'œuvre sera déduite.

Intervenant dans l'espace intérieur restreint de l'ILUF<sup>1</sup> de Rennes en 1995-1996, l'artiste matérialise ses tracés par des fils de coton tramant l'espace, tendus entre des clous, qui représentent les poteaux dans sa maquette. Une forme légère et « furtive », reposant en un minimum de points, et se faufilant entre les poteaux, sera déduite de ce maillage. Hélène Vans invoque cette notion de



*Feuilles blanches  
pour la justice,  
1997-1998. Détail.  
Photo  
Michel Monteaux.*

« furtivité » – caractère de ce qui passe presque inaperçu – pour signifier que la sculpture, dans sa géométrie, intègre plusieurs « points de vue » de l'espace auquel elle est destinée.

Après étude du lieu, la sculpture ne résulte pas d'un dessin ou d'un plan, elle n'est pas préconçue dans la tête. Les « tracés » transposés sur une feuille plate, comme une trame, génèrent les lignes de construction d'un prototype avant d'aborder les plisages et le façonnage du volume aux multiples facettes. L'artiste part donc d'une feuille de papier, de carton souple, de matière plastique (polypropylène) ou de tissu métallique. Le volume s'élabore à la main, dans la main, à l'échelle du corps, en agissant par poussée sous la feuille, sur la feuille, pour la déformer, la galber, la plier.

Dans sa dernière réalisation pour la Ville de Rennes en 2000, l'artiste transforme un passage souterrain, qui avait été délaissé, en place publique de soixante-quinze mètres de longueur. Au milieu d'une faille préexistante, choisie comme épicerie du projet, la sculpture en acier inoxydable est suspendue entre terre et ciel,

visible du dessous et du dessus. Au-delà des limites de cette intervention en tant que sculpteur, l'artiste, dans une véritable métamorphose, redessine les circulations, le sol, les murs, des plaquettes aux abords du tunnel.

Au milieu d'espaces apparemment saturés, délaissés, parfois mal conçus, la ville a laissé une multitude de vides à questionner. « Révéler le vide plus que le combler, créer davantage de vides même », préconise Hélène Vans. Au cœur de ces vides, l'artiste doit déceler le juste emplacement, et la sculpture vient se glisser au milieu des contraintes plutôt que d'en provoquer de nouvelles, physiques, visuelles, et même psychologiques.

Telle est aujourd'hui la vocation exigeante du sculpteur, plus libre de ses formes que ne l'est l'architecte. Le sculpteur, sollicité aux côtés de l'architecte, du paysagiste, de l'ingénieur, du bureau de contrôle, du chaudronnier... Appelé à coopérer avec les maîtres d'ouvrage, aux fins de rétablir le lien entre l'art et la ville.

<sup>1</sup> Institut universitaire de formation des maîtres.

